

**www.eb-togo.com**

**ESPERANCE DES BATISSEURS**

Travaux immobiliers | Construction | Réhabilitation  
Aménagement de bâtiment | Carrelage | Plomberie  
Électricité | Transit-douane

**Distributeur exclusif des ascenseurs et produits OMEGA base d.o.o**

Carrefour 2 lions, à 500m de l'agence Togocel annexe  
bâtiment blanc-gris / Agoè Anomé

Contact : + 228 22 25 18 63 / 90 97 58 38  
E-mail : esperancedesbatisseurs@yahoo.fr  
antoine.dadjo@gmail.com

**MUNICIPALITÉ :**  
**Les indemnités des élus locaux vont de 650 000Fcfa à 210 000 F cfa** **P.4**



Payadowa BoukpeSSI, ministre de l'Administration territoriale

**LE MEDIUM**  
*Bonne & Heureuse Année 2020*  
Hebdomadaire d'Informations #  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0371 du 07 au 13 Janvier 2020- Prix : 250 F CFA

**POLITIQUE/OPPOSITION :**

**L'élu de Kpodzro a tout pour perdre** **P.3**

**ASSEMBLÉE NATIONALE :**  
**17 projets de lois étudiés et adoptés pendant la 2<sup>e</sup> session ordinaire de 2019**



Mme Tsègan Yawa Dzigbodi, présidente de l'Assemblée nationale

**POLITIQUE :**  
**Le dynamisme de Kossivi Egbétonyo au grand jour** **P.2**



Le ministre Kossivi Egbétonyo s'adressant aux populations



Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo

**PRÉSIDENTIELLE DU 22 FÉVRIER 2020 :**  
**Investiture de Faure Essozimna Gnassingbé ce mardi à Lomé**

**EmploiTogo.com**  
Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.  
Journalementel.com Tel 22 20 05 53

**Météo**  
Mardi 07 Janvier 2020  
Matin:  
Ensoleillé  
33°C  
Après-midi:  
Ensoleillé  
23°C

**EDITO**  
**Voyager pour découvrir**

*S'il est un exercice fastidieux qui permet à l'Homme de s'ouvrir sur le monde, de se faire et se parfaire, de découvrir autre chose que des ingrédients de son milieu naturel, c'est bien le voyage.*

Voyager c'est s'ouvrir au monde, aux choses existentielles nouvelles. Voyager, c'est quitter son milieu immédiat et aller vers ....

Voyager, c'est se questionner, se laisser découvrir soi-même. Voyager c'est explorer ses propres limites et faire ce travail sur soi.

En s'ouvrant au monde, on se connaît mieux. Les forces et les faiblesses, les qualités et les défauts se laissent découvrir aisément, sans difficultés.

Nous devons en notre qualité d'être pensant, changeant et mouvant nous remettre continuellement en cause. Nous devons chercher à nous améliorer. Et pour ce faire, seul ce voyage qui demeure cet exercice d'ouverture sur d'autres horizons, nous donne la clé, l'opportunité de nous améliorer en apprenant d'autrui, des autres cultures, d'autres manières agir et de réagir.

Bonne et heureuse année 2020 à toutes et à tous.

J'ai dit !

**Crédo TETTEH**

**POLITIQUE :**

**Le dynamisme de Kossivi Egbétonyo au grand jour**

*Le ministre de la culture, du tourisme et des loisirs Kossivi Egbétonyo rencontré le samedi 4 janvier les populations du canton de Véh à Véh-Nkougna à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Kougnohou dans la commune Akébou 1 de la préfecture de l'Akébou dans le cadre de sa tournée de remerciement des populations des différents cantons de l'Akébou qu'il a entamé dès sa nomination le 24 janvier 2019 après les législatives du 20 décembre 2018.*



Le Ministre Kossivi Egbétonyo lors de son allocution

ministre de remercier les populations de cette localité pour leurs adhésion à la politique du chef de l'État Faure Gnassingbé et le tra-

vail abattu depuis des années pour les différentes élections au profit parti politique Union pour la République UNIR. C'est également une occasion pour lui d'expliquer aux parents, frères et sœurs les enjeux sociopolitique et économique du Plan National de Développement (PND).

Les populations de Véh ont pour l'occasion présenté certaines doléances qui sont entre autres les infrastructures sanitaires, scolaires et routières. Elles ont profité de cette rencontre pour rendre des hommages mérités au chef de l'État Faure Gnassingbé pour les multiples actions et projets déjà

réalisés dans la préfecture de l'Akébou. Elles ont également promis de soutenir le parti politique UNIR pour les présidentielles prochaines.

Le ministre Kossivi Egbétonyo a lors de cette rencontre transmis le salut fraternel et les vœux de paix, de santé de fraternité et prospérité du Président de la République aux participants en ce début d'année 2020. Il a réaffirmé la disponibilité de Faure Gnassingbé à construire les infrastructures sanitaires, scolaires et routières pour permettre le développement de toutes les localités du pays. Il a pour cela invité la population de Véh-Nkougna et de toute la préfecture à être au rendez-vous et jouir des avantages du PND en demandant à ses parents un travail bien fait.

Cette manifestation s'est déroulée en présence des cadres du canton, du parti UNIR, d'une délégation des noirs américains conduite par le président Togo-Tourisme et développement Léopold Messan Ékué basé aux Pays-Bas.

Cette rencontre avec les habitants du canton de Véh a permis



Une vue de l'assistance

**12 mois de Prison et 11 millions d'amende pour trafic illégale de pointe d'Ivoire**

*La deuxième Chambre Correctionnelle du tribunal de première instance de Lomé a condamné, le lundi 16 décembre 2019, ALASSANI Razak, conducteur de véhicule long et OURO-BOUTCHOU Idrissou à 12 mois de prison dont 3 avec sursis, et à payer une amende d'un million de FCFA chacun pour commerce illégal d'une pointe d'ivoire de 9 kilogrammes. A titre de dommages et intérêts, ils ont été aussi condamnés à payer une somme de 10 millions de francs CFA, à la partie civile qu'est le Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Protection de la Nature (MEDDPN).*

collaboration entre le MEDDPN et le réseau EAGLE-Togo qui s'active dans l'application des lois fauniques dans de nombreux Etats africains.

En effet le présumé trafiquant, ALASSANI Razak, a été pris par les éléments de l'Interpol-DCPJ en pleine négociation de vente d'une pointe d'ivoire qu'il tentait de dissimuler. Une perquisition à son domicile sis à Agoè-Zongo, un quartier périphérique de Lomé a permis de saisir dans sa chambre, une pointe d'ivoire d'un poids de 9 kilogrammes. La suite de l'enquête préliminaire ayant permis d'arrêter son complice OURO-BOUTCHOU Idrissou, les deux ont été déférés le 13 mars 2019, à la prison civile de Lomé.

Ce type d'action juridique cadre parfaitement avec la vision de colla-

Dans ses déclarations à la barre, le présumé trafiquant ALASSANI Razak a reconnu être en détention



Plusieurs tonnes de pointe d'ivoire illicite

de cette pointe d'ivoire et qu'il s'appropriait à vendre. OURO-BOUTCHOU Idrissou a aussi reconnu les faits comme complice de Razak.

Malheureusement des défenses d'ivoire d'éléphant transitent par le Togo où ils sont transformés rapidement en bijoux, et être exportés rapidement et en grande quantité vers l'Asie.

L'article 796 du code pénal du Togo dispose : " Quiconque fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter le animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation est puni d'une peine d'emprisonnement d'un à six mois et d'une amende de cent mille à cinq cent mille francs CFA ou de l'une de ces deux peines"

L'article 761 du code pénal va plus loin et stipule : "La destruction et la commercialisation, directe ou indirecte, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées en vertu des dispositions législatives

et réglementaires en vigueur et des conventions internationales auxquelles la République du Togo est partie est punie d'une peine d'un (01) à cinq (05) an(s) d'emprisonnement et d'une amende d'un million (1.000.000) à cinquante millions (50.000.000) de francs CFA, sans préjudice de toute autre disposition du présent code. "

Le commerce illégal des espèces sauvages menace la survie de nombreuses espèces dans la nature, dont l'éléphant. Au cours des trois dernières années, environ un cinquième de la population totale d'éléphants d'Afrique a été tuée pour l'ivoire, selon l'UICN. Le trafic d'espèces sauvages génère d'énormes profits illégaux pour des organisations criminelles complexes qui sont souvent responsables de l'abattage, du transport et de la commercialisation de produits illégaux issus des espèces sauvages.

EAGLE-Togo



Récepissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERA Razak

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél :22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

**Revendeur des logiciels Sage**

Nous sommes partenaires Sage au Togo/Benin. Nous vous offrons des logiciels Sage moins chers avec installation et formation. Consulter notre site web - Tel.: 22 19 23 62 - 22 20 05 53 - Cel.: (00228) 91 06 88 07  
[www.sogesti.net](http://www.sogesti.net) ; [info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**TogoAnnonce.com**

Le site web des annonces le plus visité. Consulter toutes les annonces  
Immobilier- Véhicules-Formations-Emplois-  
[www.togoannonce.com](http://www.togoannonce.com)

**POLITIQUE/OPPOSITION :**

# L'élu de Kpodzro a tout pour perdre

Les togolais assistent depuis quelques jours, médusés, à la danse des partis de l'opposition autour du feu de l'élection présidentielle du 22 février. Un drôle de spectacle qui amuse beaucoup et ennueie presque le reste des citoyens qui voudrait bien fouetter d'autres chats. Pour une fois au moins, Jean-Pierre Fabre est resté campé sur sa position des premiers jours quant à la désignation du candidat unique de l'opposition pour cette présidentielle. Ce sera lui ou personne. Les autres, notamment ceux du reliquat de la C14 ne l'entendant pas de cette oreille se sont démarqués pour entrer en conclave. Mal leur en a pris.

Par Ali SAMBA

Comme des pigeons, les membres se sont envolés, chacun voulant expérimenter personnellement la campagne électorale et qui sait, lui portera chance et lui ouvrira les grilles de la nouvelle présidence du Togo. C'est sans compter sur le vieux prélat de Fanoko Kpodzro qui a mis sa soutane dans la balance, pour le choix d'un candidat unique de l'opposition. Jean-Pierre Fabre, on le sait déjà, lui a opposé un refus catégorique.

La C14 ne voyait pas d'un bon œil ce vieux avec sa canne de pèlerin, admonestant sa bonne parole et enquinant presque tout le monde. Au finish, c'est Agbéyomé Kodjo qui est le lapin sorti du chapeau du prestigiateur Kpodzro. Comediant, crient



Mgr Fanoko Kpodzro

les uns, tragédiant vocifèrent les autres.

Les commentaires sur cette désignation sur les réseaux sociaux prouvent à suffisance que le champion de Kpodzro, fut il une émanation du Saint Esprit n'emporte pas l'adhésion de tout le monde, à commencer par la classe politique de l'opposition, notamment la C14 qui, comme à son habitude, dit du bout des lèvres prendre acte de la désignation d'Agbéyomé Kodjo comme candidat unique de l'opposition qui doit avoir le support des autres. Ce n'est pas gagné d'avance. Car, Togolais qu'ils sont et ayant la rancœur tenace, ils sauront au bon moment, flanquer à la figure du protégé de Kpodzro, les més-aventures qu'il le leur a fait subir au moment où ce dernier se la coulait douce avec le parti au pouvoir de l'époque. Il n'y a pas de doute la dessus, Agbéyomé Kodjo ne peut jamais être le symbole autour duquel les autres de



Messan Agbéyomé Kodjo

l'opposition feront l'unanimité.

Le passé pas si lointain est encore vif dans la mémoire de ces collègues politiciens. Pas plus tard qu'il y a une année, au moment où ceux qu'on appelle à le soutenir indiquaient au Togolais de boycotter l'élection législative, Monsieur Agbéyomé battait campagne et se faisait élire député. A-t-il, lui, manifesté un semblant de compassion pour ses paires quand ces derniers avalaient des couleuvres? Certes, il est l'élu, l'élu de Monseigneur Kpodzro mais il permettra que la multitude doute de lui. D'ailleurs, n'est-ce pas la destinée des élus de...Dieu ?

En tout cas, ils seront très peu, dans la classe de l'opposition à l'adouer. Le vieux roublard du CAR vient déjà d'annoncer la couleur en dénonçant les conditions d'organisation de cette élection. C'est une manière sibylline de dire aux autres, élus ou pas, qu'ils n'auront aucune once de

soutien de sa part, puisqu'ils n'apprécient pas la situation de la même façon.

Du côté de ceux qui se la jouent solo, rien à attendre de leur côté, ils ont déjà fait leur choix. Reste donc une chance auprès de Adjamagbo et les siens. Mais l'enthousiasme avec laquelle ils ont accueilli le message divin du prélat, les plus sceptiques mettront leurs mains aux feux pour les voir tenir un discours rassembleur. Sait-on jamais, la politique togolaise a tellement réservé de ces tours aux fils et filles de ce pays qu'un retournement de situation peut être possible. L'histoire de ce pays en est truffée des revirements les plus rocambolesques qu'un ralliement de dernière minute ne serait que d'une réalité banale. Les Togolais, comme toujours sont là, regarde et en silence, la main sur la tempe. Le 22 février, c'est déjà **demain**.

## ASSEMBLÉE NATIONALE :

# 17 projets de lois étudiés et adoptés pendant le 2<sup>e</sup> session ordinaire de 2019

La deuxième session ordinaire de l'Assemblée nationale s'est achevée le 30 décembre avec un bilan très élogieux pour cette nouvelle législature qui a pris fonction il y a une année seulement.

Par Ali SAMBA

Selon la présidente de l'institution, Tségan Yawa Dzigbodi, 17 projets de lois ont été adoptés en 15 séances plénières durant la session. Elle s'est félicitée de l'entente et la compréhension des députés de tous bords qui ont permis d'aboutir à de tels résultats. " C'est avec responsabilité que nous avons pu transcender les divergences d'opinion que nous pouvions avoir, ce qui est d'ailleurs légitime, pour adopter une dynamique consensuelle lorsque l'intérêt collectif nous le recommande ", a-t-elle dit. Une



Mme Tségan Yawa Dzigbodi, présidente de l'Assemblée nationale

note de l'Assemblée nationale indique que toutes les lois ont été votées à l'unanimité des députés sauf quelques abstentions notées lors du vote de la loi modifiant le code électoral.

Cette session principalement consacrée à l'étude et adoption du budget exercice 2020 a permis donc au Députés d'adopter le

budget 2020 qui s'élève à 1 466,2 milliards de FCFA. " L'objectif principal de cette session, essentiellement budgétaire, a été atteint. Nous avons pu adopter un budget sur lequel nous fondons un grand espoir en termes de résultats probants de mise en œuvre du PND, d'amélioration de la vie quotidienne de nos

concitoyens, de défense et de sécurisation de notre pays et de préparation de l'avenir commun. Conscients que l'atteinte des résultats escomptés demeure tributaire de l'environnement dans lequel le budget est exécuté, nous espérons que tous les acteurs et partenaires contribueront à une préservation du climat de paix et de développement durable dont jouit notre pays ", a souligné la Présidente de l'Assemblée nationale.

Outre le budget, les députés ont donc adopté la loi organique sur la Cour constitutionnelle, la loi organique sur le Conseil économique et social et la loi organique fixant les conditions de déclaration de biens et avoirs des hautes personnalités. Ils ont aussi adopté la loi relative au Code de la presse et de la communication au Togo, la loi instituant les juri-

Suite à la page 5

## Zozo

### BOYCOTT SOFT



A l'issue de son conseil national, le Comité d'action pour le renouveau (CAR, opposition) a annoncé qu'il ne présenterait pas de candidat à l'élection présidentielle du 22 février prochain.

La veille, un responsable de cette formation avait pourtant affirmé le contraire. Le CAR estime que les conditions ne sont pas réunies pour un scrutin fiable. Et il a annoncé le départ de ses représentants à la Céli (Commission électorale).

Pas vraiment un boycott de l'élection, mais pas d'engagement clair non plus pour son bon déroulement.

Source :

@Republicoftogo.com

### LA LISTE S'ALLONGE



On ne compte plus les candidats à la présidentielle. Georges William Kouessan, président du parti 'Santé du peuple', se lance à son tour dans la course. Il est le 19<sup>e</sup> dans les rangs de l'opposition. A moins d'un miracle, on voit mal comment l'opposition pourrait parvenir à une candidature unique pour le 22 février.

Les prétendants ont jusqu'au 8 janvier pour envoyer leur dossier à la Commission électorale. S'il est validé par la Cour constitutionnelle, ils devront s'acquitter d'une caution de 20 millions de Fcfa. Ce qui devrait refroidir certains.

Source :

@Republicoftogo.com

Zozo

COMMERCE DES ARMES :  
RENFORCER LE CADRE  
RÉGLEMENTAIRE



Le gouvernement, avec l'appui d'Expertise France, organise lundi à Lomé une rencontre d'échanges sur la mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires concernant le contrôle des armes au Togo.

Les participants (juristes, policiers, douaniers, militaires, experts) vont tenter d'identifier des pistes pour améliorer le cadre réglementaire.

'Nous aidons le pays à renforcer ses capacités en matière de contrôle du commerce des armes', a indiqué Sylvain Paile, expert en contrôle d'armes à Expertise France.

En 2019, 2.300 armes illégales ont été saisies. Agence publique, Expertise France est un acteur clé de la coopération technique internationale.

Elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation...

Elle intervient sur des domaines clés du développement durable et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation de l'Agenda 2030.

Source : @Republicoftogo.com

RETOUR DU TOGO SUR LE  
MARCHÉ RÉGIONAL



UMOA-Titres lance le 17 janvier prochain un appel d'offres pour des bons du Trésor (BAT) émis par le Togo. Le pays est à la recherche de 25 milliards de Fcfa. Cette opération vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Togo. Les BAT sont émis bénéficiant de la garantie souveraine de l'Etat.

Source : @Republicoftogo.com

MUNICIPALITE :

Les indemnités des élus locaux vont de 650 000 F cfa à 210 000 F cfa

Par un arrêté interministériel signé le 30 décembre 2019 par les ministres Sani Yaya et Payadowa Boukpepsi, les élus locaux issus des élections du 30 Juin ont été fixés sur les émoluments qu'ils devront percevoir désormais dans l'exercice de leur fonction.

Par Koudjoukabalo

Définie comme une compensation de nature financière attribuée en raison des contraintes particulières liées à l'exercice d'un emploi ou d'une fonction, l'indemnité est un accessoire de solde non destinée à améliorer le salaire mais plutôt à compenser certains faits ou servitudes particulières dans l'exercice de cette fonction( art 2 et suivants). Les indemnités octroyées aux conseillers municipaux sont l'indemnité de fonction, l'indemnité de logement, l'indemnité de session des conseillers, les frais de déplacement des conseillers lors des sessions, l'indemnité des présidents des commissions permanentes du conseil municipal, l'indemnité des rapporteurs des commissions permanentes du conseil municipal et les frais de mission des conseillers municipaux( art 5).

Selon l'arrêté, l'indemnité de fonction est une dotation mensuelle affectée aux maires et aux adjoints aux maires. L'indemnité de session est une dotation financière journalière accordée aux conseillers municipaux effectivement présents aux sessions du conseil selon la durée de la session



Le ministre Payadowa Boukpepsi

à l'exception du maire et adjoint au maire. L'indemnité de déplacement ou frais de déplacement lors des sessions est une somme compensatrice accordée par jour aux conseillers municipaux pour leur déplacement aller retour de leur lieu de résidence au lieu de la session. L'indemnité de logement est accordée aux maires, adjoints aux maires, aux présidents et rapporteurs des commissions. L'indemnité de fonction accordée aux maires et à leurs adjoints regroupe toutes ces indemnités.

Dans un tableau indicatif, le gouvernement précise les montants à allouer : Le maire des communes dont la population est supérieure à 150 000 habitants, l'indemnité (y comprises les indemnités de fonction, de session, de logement et de déplacement) est inférieure ou égale à 625 000 francs Cfa par mois. Lorsque la population de la commune est comprise entre 100

001 et 150 000 habitants, le maire touche une indemnité de 480 000 francs Cfa. 245 000 francs Cfa pour le maire qui dirige 50 001 et 100 000 habitants. Les maires des communes dont la population est inférieure ou égale à 50 000 habitants, vont percevoir 210 000 francs Cfa par mois.

Vu qu'ils bénéficient du même panier d'indemnités, à des degrés différents, le premier adjoint au maire, lui, perçoit les deux tiers (2/3) du montant des indemnités de son maire alors que les autres adjoints perçoivent la moitié du montant de l'indemnité de leur maire. Pour les autres indemnités, l'arrêté interministériel garde la même classification, à quatre niveaux, des communes selon le nombre d'habitants. Ainsi, dans le même ordre, l'indemnité de session des conseillers municipaux est inférieure ou égale à 20 000 francs Cfa par jour de session, inférieure ou égale à 15 000 francs Cfa par jour de session, inférieure ou égale à 12 000 francs Cfa par jour de session et inférieure ou égale à 10 000

francs Cfa par jour de session. L'indemnité de déplacement pour chaque conseiller lors des sessions est inférieure ou égale à 5 000 francs Cfa par jour de session.

Selon la classification liée au nombre d'habitant, l'indemnité (y comprises les indemnités de fonction et de logement) des présidents des commissions permanentes du conseil municipal est inférieure ou égale à 95 000 francs Cfa par mois, inférieure ou égale à 80 000 francs Cfa par mois, inférieure ou égale à 65 000 francs Cfa par mois et inférieure ou égale à 55 000 francs Cfa par mois.

L'indemnité (y comprises les indemnités de fonction et de logement) des rapporteurs des commissions permanentes est inférieure ou égale à 75 000 francs Cfa par mois, inférieure ou égale à 60 000 francs Cfa par mois, inférieure ou égale à 55 000 francs Cfa par mois et inférieure ou égale à 40 000 francs Cfa par mois. Lorsqu'ils sont à la charge des communes, les secrétaires généraux vont bénéficier d'une indemnité de logement qui doit être inférieure ou égale à 65 000 francs Cfa et d'une indemnité de déplacement inférieure ou égale à 50 000 francs Cfa.

A noter qu'il y a aussi des secrétaires généraux qui sont à la charge de l'Etat. Le gouvernement ayant mis à la disposition des 117 communes des secrétaires généraux qui ont pour mission d'aider les conseillers municipaux à s'organiser. Les frais de mission à l'intérieur ou à l'extérieur du Togo, eux, sont déjà précisés dans des décrets datant respectivement du 12 août 2011 et du 30 décembre 2009.

Les engagements approuvés portent sur le financement partiel de plusieurs projets



Construction d'une centrale solaire photovoltaïque de puissance 30 MWC à Blitta au Togo.

Le projet a pour objet, la construction, l'exploitation, la maintenance d'une centrale solaire photovoltaïque de puissance 30 MWC à Blitta et la réalisation de ses ouvrages d'évacuation, à raccorder au réseau interconnecté du Togo, en vue de la fourniture de l'énergie à la CEET.

Les installations de ladite centrale seront transférées à l'Etat en fin de concession, après 25 ans

d'exploitation. L'objectif global du projet est de contribuer à la diversification du mix énergétique et à la réduction des coûts de production. Il vise à : i) assurer l'accès à l'électricité de 30 000 ménages supplémentaires et de l'usine d'égrenage de coton de Blitta à partir de 2021 ; ii) contribuer à améliorer le taux d'électrification du pays en le faisant passer de 45% en 2018 à 60% en 2022 ; et iii) contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations des localités concernées. Montant de l'opération : 7 milliards FCFA.

www.lemedium.info

Organisation de voyage de noces

Reportage photo/vidéo Listes de mariage

Traiteur Dragées Cadeaux

Diners d'affaires Gala

Petit déjeuner d'affaires

Cocktails

Wedding cake

Bouquets à domicile

Fêtes à thème

Soirées VIP

Enterrement de vie de jeune fille / garçon

Location de voitures

Mise en beauté Soins esthétiques

France: (+33) 06 23 24 61 30

Togo: (+228) 90 19 50 80

(+228) 90 20 05 40

Soufflez... on s'en occupe!

## PRESSE/COMMUNICATION :

# Un nouveau code bientôt en vigueur

Attendu depuis les Etats généraux de la presse en 2014, le nouveau code de la presse et de communication a été adopté par l'Assemblée nationale le 30 décembre dernier. Comme le soulignait le gouvernement en conseil des ministres, la nécessité de revoir le code de la presse est dictée par l'évolution du contexte de l'exercice du métier de journaliste avec l'effectivité des nouveaux médias au Togo et l'apparition des nouveaux supports de communication tels que les réseaux sociaux.

Par Koudjoukabalo

"Il est à noter que le code en vigueur ne prend pas en compte la question des nouveaux médias ou des médias en ligne qui deviennent de plus en plus importants. Il reste également muet sur le profil professionnel du journaliste togolais ainsi que sur la nécessaire mutation des organes de presse en de véritables entreprises de presse", a fait observer le ministre en charge de la communication qui soutient que le projet a fait l'objet d'un processus participatif et a été validé par l'ensemble des acteurs de la presse publique et privée, les représentants de certains départements ministériels et les représentants de la HAAC.

Après les travaux en commission à l'Assemblée nationale, les députés ont consacré la création des sociétés de presse et l'obtention d'un diplôme pour être membre du corps des journalistes.

Ainsi, la première est relative à l'exigence pour toute personne désireuse de devenir journaliste de disposer d'au moins une licence ou d'un BTS en journalisme obtenu dans un institut, une école ou un établissement de l'enseignement supérieur régulièrement agréé par l'Etat ou d'un diplôme équivalent reconnu par l'Etat et qui exerce le



Le ministre Foli-Bazi Katari

métier de journaliste dans une entreprise de presse pendant au moins cinq ans. Pour les auxiliaires des médias ou de presse, il s'agit de toute personne titulaire d'un diplôme délivré par une école ou un institut de formation et exerçant dans les domaines de l'information et de la communication. Sont donc considérées comme auxiliaire de presse les producteurs, les animateurs, les cameramen, les réalisateurs, les maquettistes, les photographes de presse, les dessinateurs de presse, les preneurs de sons, les rédacteurs traducteurs, les sténographes rédacteurs, les documentalistes de presse, les correcteurs de presse, les reporters-photographes, les graphistes et spécialistes de la publication assistée par ordinateur, les caricaturistes, les assistants de production, les scénaristes, les scriptes, les chroniqueurs animateurs, les animateurs en langue nationale et tous les autres métiers apparentés, à l'exclusion des agents de publicité et de tous ceux qui n'apportent, à un titre quelconque, qu'une collaboration occasionnelle. Il fait relever que le nouveau code indique clairement que l'exercice de la profession de journaliste est incompatible avec la fonction d'attaché de presse, de

chargé de communication et de chargé des relations publiques ou autres fonctions assimilées.

Quant à la presse en ligne qui a sa place entière dans le nouveau code de la presse, on entendra désormais par une société de presse en ligne tout service de communication au public en ligne éditée à titre professionnel par une personne morale qui a la maîtrise éditoriale de son contenu. La presse en mode écrit ou audiovisuel doit avoir un contenu original, d'intérêt général, renouvelé régulièrement, composé d'informations présentant un lien avec l'actualité et ayant fait l'objet d'un traitement à caractère journalistique, qui ne constitue pas un outil de promotion ou un accessoire d'une activité industrielle ou commerciale.

Il est relevé que ne peuvent être reconnus comme organe de presse en ligne les blogs, les sites institutionnels, les réseaux sociaux et tous les sites dont l'objectif n'est pas de traiter et de diffuser des informations ayant un caractère journalistique. L'hébergement des entreprises de presse en ligne doit être assuré par un opérateur installé au Togo et le nom du domaine principal doit avoir une extension ".tg". Cependant, il est

précisé que la HAAC peut autoriser l'hébergement des entreprises de presse hors du territoire national au cas où les conditions techniques le justifient.

Il est à noter que le capital d'une entreprise de presse doit être détenu par une ou plusieurs personnes de nationalité togolaise à hauteur de 51% au minimum.

En matière de sanction, la dépenalisation du délit de presse reste et demeure un acquis. Cependant les amendes ont été mises en harmonie avec celles prévues par le code pénal.

Est donc constitutif de délit d'omission et puni d'une amende tout manquement aux prescriptions relatives à la déclaration, à l'impression et au dépôt légal en ce qui concerne la presse écrite, à l'enregistrement et à la conservation des émissions radiodiffusées ou télévisées, tout manquement aux règles déontologiques prescrites dans le cadre du code, la diffusion de fausses informations, la diffusion ou la publication d'informations contraires à la réalité dans le but manifeste de manipuler les consciences ou de déformer l'information ou les faits etc. Il est précisé que tout détenteur de la carte de presse, qui aura eu recours aux réseaux sociaux comme moyens de communication pour commettre toute infraction prévue dans le code, sera puni conformément aux dispositions du droit commun. Le délit d'offense au Président de la République et des autres membres des institutions de la République, les ministres, la diffamation sont également punis.

Les amendes pour ces différents délits vont de 10 000 FCFA à 5 000 000 FCFA.

A noter aussi que le nouveau code formalise désormais l'aide de l'Etat à la presse et la création d'un fonds de soutien et de développement à la presse.

## ASSEMBLÉE NATIONALE :

# 17 projets de lois étudiés et adoptés pendant le 2<sup>e</sup> session ordinaire de 2019

Suite de la page 3

dictions commerciales, la loi relative à l'exercice de la profession d'urbaniste au Togo, la seconde loi de finances rectificatives, gestion 2019, la 1<sup>ère</sup> loi de finances rectificative, gestion 2019. On peut citer aussi la loi portant attributions et fonctionnement du District Autonome du Grand Lomé, la loi portant modification du code électoral, la loi portant régime juridique applicable aux communications audiovisuelles en république togolaise et la loi portant code de l'organisation judiciaire. On peut ajouter aussi l'adoption du budget de l'Assemblée nationale exercice 2020 et la présentation du rapport d'activités de la Présidente

de l'Assemblée nationale.

Durant la session ordinaire qui s'est ouverte en Septembre, les parlementaires ont aussi travaillé dans le cadre de la diplomatie parlementaire. Il y a eu la constitution des organisations interparlementaires, des groupes parlementaires d'amitié et des réseaux parlementaires. Une délégation de parlementaires français et une mission d'experts électoraux de l'ONU ainsi qu'une délégation de la CEDEAO ont visité le l'Assemblée nationale.

Egalement, des délégations du parlement togolais ont pris part à des rencontres de haut niveau organisées par le parlement de la CEDEAO, le CIP UEMOA, l'UIP et l'assemblée parlementaire

d'ACP/UE. Ces activités ne les ont pas empêchées d'adopter des lois d'autorisation de ratification ou d'adhésion du Togo. Il s'agit de : la loi autorisant la ratification du protocole portant amendement de la convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs (protocole de Montréal de 2014), la loi portant autorisation de l'adhésion du Togo à la Constitution de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), adoptée le 16 décembre 2009 à Dakar au Sénégal et la loi autorisant la ratification de l'accord entre le gouvernement de la république togolaise et le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite relatif aux ser-

vices aériens, signé le 24 février 2016 à Djeddah.

Clôture de la session et au vu des efforts du gouvernement et du travail abattu par l'Assemblée nationale, la présidente de l'Assemblée nationale a laissé libre court à ses sentiments : " *Du haut de cette tribune, je me permets de partager cette réflexion avec vous : certes, la nuit a été longue sur notre pays, mais au vu des différentes avancées et des grandes réalisations enregistrées ces dernières années, je pense à mon humble avis que nous pouvons déclarer sans nous tromper que le jour s'est levé peut-être faiblement mais il s'est quand même levé*".

## Zozo

### AGENDA PRESIDENTIELLE 2020

Vote par anticipation

Mercredi 19 Février 2020

Campagne électorale du 1er Tour Présidentielle

Jeudi 06 Février 2020 - Jeudi 20 Février 2020

1er Tour Election Présidentielle :

Samedi 22 Février 2020

### AFRIQUE : LE NIGERIA S'APPRETE À FAIRE AVANCER SES PLANS GAZIERS LORS DE LA 3<sup>E</sup> CONFÉRENCE ANNUELLE DU SOMMET INTERNATIONAL

#### NIGERIA SUR PÉTROLE (NIPS)

Le mois dernier, le ministre d'Etat du Nigeria pour les Ressources pétrolières, S.E. le chef Timipre Sylva a déclaré 2020 Année du Gaz pour la nation ouest-africaine.

Conformément à cette initiative, le ministre et le directeur général de la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC), Mallam Mele Kolo Kyari, sous l'égide du président nigérian Muhammadu Buhari, accueilleront le troisième sommet annuel nigérian sur le pétrole (NIPS) qui se tiendra du 9 au 12 février 2020 à Abuja, Nigeria.

Déterminée à présenter le Nigeria comme la première destination d'investissement pétrolier et gazier, la conférence aura une session dédiée au projet Nigeria LNG Train-7, qui a récemment atteint la décision finale d'investissement sur le principal accord d'expansion gazier qui devrait stimuler la production de l'usine à 30 millions de tonnes par an (mtpa), contre 22,5 mtpa actuellement. En outre, le NIPS fournira à la nation l'occasion de montrer comment les entreprises locales peuvent contribuer à l'avancement de l'industrie pétrolière du pays alors qu'elle cherche à accroître sa production.

@ APO Group

### APRÈS UN TRIMESTRE D'ABSENCE, LE TOGO REVIENT SUR LE MARCHÉ FINANCIER RÉGIONAL, AVEC EN LIGNE DE MIRE 25 MILLIARDS FCFA



Le dernier trimestre 2019 aura vu le Togo totalement absent du marché financier régional UMOA-TITRES.

Le pays qui a réussi un grand coup en décrochant fin 2019 un emprunt sur le marché international, fait son grand retour en ce début 2020 sur UMOA-TITRES et annonce rechercher 25 milliards FCFA. L'instrument qui lui servira à mobiliser les fonds recherchés est une émission de Bons Assimilables du Trésor (BAT).

Cette opération qui devrait être bouclée le 17 janvier prochain, est stipulée pour une maturité de 12 mois, avec un nominal de 1 million FCFA.

Les titres émis prendront de la valeur le 20 janvier pour un taux d'intérêt multiple, précise l'avis d'appel d'offres.

L'opération, une grande première, vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Togo, gestion 2020. Elle permettra au pays de prendre le pouls du marché financier et d'évaluer sa signature au sein de l'espace UEMOA.

@Togo First

## ZOZO

TOURNER LA PAGE



La page des réformes constitutionnelles et institutionnelles est définitivement tournée, a affirmé lundi Christian Trimua, le ministre des Droits de l'homme.

Il était interrogé par une chaîne de télévision locale à propos des demandes formulées par certains opposants, notamment en ce qui concerne la recomposition de la Commission électorale (Céni).

'Nos partis politiques de l'opposition, au gré de leur conjoncture, veulent toujours changer la loi électorale. La Céni est composée sur la base du résultat des élections législatives et non locales', a-t-il indiqué.

Pour M. Trimua, les opposants doivent commencer à adapter leur stratégies à la loi, et non de chercher à faire adapter la loi à leurs stratégies'. Ce comportement n'a qu'un seul objectif, entraver le processus électoral, estime le ministre.

Source : @Republicoftogo.com

## NATURE INTACTE, SONORITÉ AUTHENTIQUE



Une ode au Niger et à la vie. La chanteuse togolaise Valentine Alvares a achevé le tournage de son dernier clip 'La branche a cassé'.

Cette chanson se veut le symbole des souvenirs d'enfance qui s'effacent. Le clip a été tourné sur les bords du fleuve Niger par le réalisateur nigérien Mr Luuf (société 44 feelings) et son équipe.

Des paysages exceptionnels qui mettent en valeur l'artiste et le pays.

Source : @Republicoftogo.com

## TOUS À L'ÉCOLE



Étudiants et enseignants ont fait leur rentrée lundi après deux semaines de vacances. Prochaines vacances le 27 mars. Les syndicats promettent un trimestre sans accrocs avec l'instauration d'un dialogue permanent avec le ministère de tutelle pour régler les problèmes encore en suspens. Il s'agit principalement de questions salariales et de retraite.

Source : @Republicoftogo.com

## LEADERSHIP AU FÉMININ :

## Une cinquantaine de jeunes étudiantes outillées sur le Campus de Lomé

Une cinquantaine de jeunes étudiantes ont bouclé samedi à l'Institut des sciences de l'information, de la communication, des arts et de la culture (ISICA), deux jours de formation en Leadership et techniques de prise de parole en public, a constaté une journaliste de l'Agence Savoir News.

La formation a été couplée de la mise en place de clubs de jeunes filles leaders, pour former et inspirer les autres étudiantes. Au total, 375 étudiantes seront formées.

Cette formation s'inscrit dans le cadre du projet "L'excellence au féminin : jeunes filles leaders", porté par l'association Cœur Solidaire, avec le financement du Programme de Consolidation de l'État et du Monde Associatif (PROCEMA).

Selon Mme Germaine Kouméalo Anaté (présidente de l'Association Cœur solidaire et député à l'Assemblée nationale), on ne peut pas parler de la représentativité des femmes dans les instances de décisions, si elles-



Des étudiantes en pleine formation

mêmes, ne se battent pas pour occuper ces places : "Or nous nous rendons compte qu'il y a des freins qui les empêchent d'avancer".

"Les modules sélectionnés visent donc à libérer la femme d'elle-même, du regard qu'elle a sur elle-même et lui permettre non seulement d'être épanouie, mais aussi, lui donner les moyens de s'affirmer socialement et d'avoir plus confiance en elle-même et d'augmenter l'estime de soi. Ces

jeunes femmes sont les futures cadres qui vont bientôt entrer dans le monde actif. Il faut donc les préparer à y rentrer dignement, valablement et bien outillées", a-t-elle souligné.

"Au total, 375 jeunes étudiantes seront formées sur toute l'étendue du territoire. C'est un projet qui est appelé à continuer. Nous voulons atteindre une masse critique de jeunes femmes leaders qui vont pouvoir influencer d'autres jeunes femmes et impacter

positivement la société. Dans le cadre du projet, il est prévu un grand forum national de jeunes filles leaders qui va regrouper environ 1500 femmes togolaises (dont celles ayant bénéficié de la formation) pour un partage d'expériences. Des femmes modèles seront également invitées, pour leur donner des conseils à leurs sœurs cadettes", a-t-elle ajouté.

Notons que les étudiantes ont été outillées en leadership, techniques de prise de parole en public. Elles ont également été dotées de moyens et outils efficaces pour leur permettre de se libérer des pesanteurs socio-culturelles qui empêchent malheureusement les femmes d'occuper pleinement leur place dans la société.

Rappelons que le projet "Excellence au féminin : jeune fille leader", a été lancé fin octobre 2019.

Il vise d'une part, à accompagner les actions de promotion de la femme togolaise et d'autre part, à créer une émulation auprès des jeunes filles.

@ Savoir News

## GUINÉE-BISSAU :

## Umaro Sissoco Embalo remporte la présidentielle

Umaro Sissoco Embalo, ancien Premier ministre et candidat du parti d'opposition MADEM, a remporté le second tour de la présidentielle de dimanche avec 53,55% des voix, selon les résultats publiés ce mercredi par la Commission électorale nationale. "Je déclare qu'Umaro Sissoco Embalo est le vainqueur de ce second tour de dimanche", a déclaré José Pedro Sambo (président de la Commission électorale nationale/CNE).

L'ancien Premier ministre Domingos Simoes Pereira (responsable du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert // PAIGC, le plus grand parti du pays) - son rival - a recueilli 46,45% des voix. Umaro Sissoco Embalo a obtenu 293.359 voix contre 254.468 pour Domingos Simoes Pereira.

Quelques minutes après la proclamation des résultats, les partisans du MADEM sont descendus dans les rues de la capitale, exprimant leur joie, a constaté l'envoyé spécial de l'Agence Savoir News.

"C'est la joie totale. La fête sera encore belle toute la journée", a lancé une jeune fille au milieu d'un groupe de jeunes.

Par ailleurs, le convoi de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et de l'Ecomib a été ovationné dans les rues de Bissau, a constaté l'Agence Savoir News.

La Cédéao a déployé une mission d'observation électorale de 60 membres en plus de 13 parlementaires de l'institution régionale, dans le cadre du deuxième tour de la Présidentielle, dirigée comme au premier tour par Soumeylou



Le président de la Commission

Boubèye Maïga (ancien Premier ministre du Mali).

Elle a fortement œuvré pour la stabilité et la tenue de la présiden-

tielle en Guinée-Bissau, secoué par des crises à répétition depuis 2012. Elle a aidé financièrement la Commission électorale à hauteur de

500.000 dollars US.

Notons que le chef de la mission de l'organisation sous-régionale a rencontré les deux candidats et les chefs des autres missions d'observation internationales avant et après le vote.

Cette mission a "félicité" lundi dernier lors de sa déclaration préliminaire, les deux candidats pour leur "conduite exemplaire" et les exhorte à "maintenir leur posture politique, jusqu'à l'achèvement du processus électoral".

Elle a également exhorté les deux candidats en particulier, ainsi que leurs partis politiques et partisans à accepter le verdict et à "recourir exclusivement à des moyens juridiques pour demander réparation".

@Savoirnews

## Le Forum National du Paysan Togolais annoncé pour fin janvier

La 12ème édition du Forum National du Paysan Togolais devrait se tenir en fin de ce mois, précisément du 23 au 25 janvier à Kara.

Rendez-vous annuel du monde agricole togolais depuis 2008, le forum réunit producteurs, entrepreneurs, opérateurs économiques, acteurs publics et privés autour de questions liées au paysan togolais.

A l'instar de la précédente édition, tenue sous le thème de la valorisation du Togo à travers les pôles de transformation agricole, une foire sera également ouverte, afin de présenter les produits agro-industriels et les innovations technologiques. Des conférences-débats, travaux en commissions, rencontres B-2-B et signatures de contrats et partenariats sont



Le ministre Noël Outéra Bataka

également inscrits au programme.

La 11ème édition avait connu la participation de plus de 600 personnes et s'était soldée par des décora-

tions officielles et la signature de 08 contrats agricoles d'une valeur de 06 milliards FCFA.

@republiquetogolaise.com



# recrute pour Divers Postes, 270 Agents

**Délai : 31 Janvier 2020**

TITRES DE POSTES	EFFECTIF	GRADE	CONDITIONS SPECIFIQUES A REMPLIR
A- Agent technique (Cadaastre)	50	3	→ Etre âgé de trente-deux (32) ans au maximum au 1er janvier 2020 (pour les candidats externes) ; → Avoir au moins une Licence (BAC+3) dans les domaines suivants : Topographie, Travaux cadastraux, Cartographie, Géomatique, Géométrie, Mathématiques ou tout diplôme équivalent.
B- Agent technique (Conservation foncière/Enregistrement)	35	3	→ Etre âgé de trente-deux (32) ans au maximum au 1er janvier 2020 (pour les candidats externes) ; → Avoir au moins une Licence (BAC+3) en Gestion, Economie, Droit, Statistiques, Administration ou tout diplôme équivalent.
C- Agent d'appui senior	47	2	→ Etre âgé de vingt-huit (28) ans au maximum au 1er janvier 2020 (pour les candidats externes) ; → Avoir au moins un BTS (BAC+2) en Topographie, Travaux cadastraux, Cartographie, Géométrie ou tout diplôme équivalent.
D- Agent d'appui	138	1	→ Etre âgé de vingt-quatre (24) ans au maximum au 1er janvier 2020 (pour les candidats externes) ; → Avoir au moins un BAC II ou tout diplôme équivalent.
Total	270 Postes		

Les Missions relatives à chaque poste sont consultables sur le Site Officiel de l' OTR sous > Actualités > Offres d'emplois

FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

Le **GRUPE CORIS** poursuit son expansion pour être encore plus proche de vous



**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2020**



La Banque Autrement  
[www.corisbank.tg](http://www.corisbank.tg)

